

EXTRAIT DU REGISTRE D
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en la au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Didier MOULY

Séance publique du 1^{ER} DECEMBRE 2022 à 18h00

Date de convocation : 15 novembre 2022

Délibération
N°C2022_207

Membres en exercice :	76
Votants :	67
Suffrages exprimés :	58
FABRE Alain	56
DARAUD Jean-François	2
Abstention :	9

SECRETAIRE DE SEANCE : PARRA Eric

PRESENTS : AMBROSINO Jean-Marc ; BESSE Jean-Baptiste ; BORSNAK Philippe ; BOUSQUET Didier ; BREHON Bruno ; CALMON Julien ; CASTAN Luc ; CESAR Jean-Paul ; CHALULEAU Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; CHING Monique ; COMBES Georges ; DARAUD Jean-François ; DAUZATS Christine ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FIGUERA Encarnacion, GERMA Alain ; GOUIRY Catherine ; HERAS Guillaume ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; KAISER Stéphanie ; LENOIR Alexia ; LETEISSIER Gérard ; LUCIEN Gérard ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; MOULY Didier ; PARRA Eric ; PAVAN Gaëlle ; PECH Olivier ; RAPINAT Evelyne ; RENAULT Régine ; RIO Jean-Louis ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; TEXIER Bruno ; THIVENT Viviane ; TIXIER Sandrine ; TUBAU Marcel ; VERGNES Magali ; VIALADE Alain ; VITASSE Florence

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel ; BELART Xavier ; FABRE Alain ; HERNANDEZ Joël ; LACOMBE Gérard ; LAPALU Christian ; MALQUIER Bertrand ; PENET Yves ; PINET Marie-Christine ; ROCHER Edouard

EXCUSES : ALDEBERT Didier ; BASTIE Yves ; BOUTIE Catherine ; COURREGES Jean-Pierre ; COUSIN Sylvie ; HUYNH-VAN Nathalie

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel (délibération C2022_239) ; BELART Xavier (délibération C2022_205 et C2022_239) ; CLERGUE Guy (délibération C2022_205 et C2022_239) ; DEBLED Serge (délibération C2022_231 et C2022_239) ; HERAS Guillaume (délibération C2022_239) ; HERNANDEZ Joël (délibération C2022_231) ; LACOMBE Gérard (délibération C2022_231) ; LAPALU Christian (délibération C2022_231 et C2022_239) ; MALQUIER Bertrand (délibération C2022_231 et C2022_239) ; MARTIN Henri (délibération C2022_239) ; PENET Yves (délibération C2022_205) ; PINET Marie-Christine (jusqu'à la [délibération C2022_207] ; PY Michel (délibération C2022_231 et C2022_239) ; ROCHER Edouard (jusqu'à la délibération C2022_206) ; VICO Alain (délibération C2022_231 et à partir de la délibération C2022_236)

EXCUSES AVEC PROCURATION : ABED Yamina ; ALAUX Sylvie ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BOUISSET Cyrielle ; FAGES Gilles ; FAURAN Jean-Paul ; GUENFICI Ali ; JULES Jean-Claude ; MARTINAGE Fabienne ; SEGUI Jeanne Maryse ; TAURAND Francis

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : CLERGUE Guy (de la délibération C2022_206 à C2022_238 et à partir de la C2022_240) ; FABRE Alain à partir (à partir de la délibération C2022_243) ; MALQUIER Bertrand (de la délibération C2022_236 à C2022_238 et à partir de la C2022_240) ; VICO Alain (jusqu'à la délibération C2022_230 et de la C2022_232 à C2022_235) ; PENET Yves (à partir de la délibération C2022_228) ; PY Michel (jusqu'à la délibération C2022_230, de la C2022_232 à C2022_238 et à partir de la C2022_240) ; MARTIN Henri (jusqu'à la délibération C2022_238 et à partir de la C2022_240) ; DEBLED Serge (jusqu'à la délibération C2022_230, de la C2022_232 à C2022_238 et à partir de la C2022_240)

Nomenclature Etat : Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées

OBJET : INSTANCES COMMUNAUTAIRES – CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES – Election du 15^{ème} vice-président - Remplacement

N°C2022_207 (2)

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le 15/12/2022



ID : 011-241100593-20221201-C2022_207-DE

Vu l'arrêté préfectoral n°MACIT-INTERCO-2021-180 en date du 29 juin 2021 portant modification des compétences du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération »,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

Monsieur le Président rappelle que l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

Par délibération N°C2020_75 du 15 juillet 2020, modifiée par la délibération C2021_81 du 28 juin 2021, la composition du Bureau communautaire a été fixée à 15 vice-présidents et 4 conseillers autres membres du Bureau.

Suite à la démission de Monsieur JANSANA (10^{ème} Vice-Président) de son poste de Vice-Président du Grand Narbonne, il est proposé au Conseil de procéder à l'élection d'un nouveau Vice-Président.

Il est élu au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue.

Il est précisé que le nouveau Vice-Président prendra rang à la suite des 14 Vice-présidents en fonction, sachant que ces derniers, s'ils occupent un rang inférieur au poste vacant remonteront d'un rang.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Dans ce contexte, les conseillers communautaires sont invités à procéder à l'élection du 15^{ème} vice-président

Sont candidats : Monsieur Alain FABRE et Monsieur Jean-François DARAUD

Sont désignés comme assesseurs : Monsieur HERAS ET Monsieur CESAR.

Il est procédé aux opérations de vote à bulletin secret.

Le Président procède à l'appel des conseillers communautaires qui déposent, à l'énoncé de leur nom, leur bulletin dans l'urne et signent la feuille d'émargement.

Chaque candidat propose un assesseur pour assister aux opérations de dépouillement.

Election du 15^{ème} vice-président :

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 67
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs par le Bureau (Article L66 du Code électoral) : 5 blancs et 4 nuls
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 58
- e. Majorité absolue : 30

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-François DARAUD	2	DEUX
Alain FABRE	56	CINQUANTE-SIX

Proclamation du 15^{ème} vice-président

Monsieur Alain FABRE a été proclamé 15^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

**Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture**

le : |PREF|
et de sa publication
le : |PUB|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,



Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération

